

Tarifs AJB Accueil périscolaire et extrascolaire 2025



Adhésion annuelle obligatoire à l'AJB (1er janvier au 31 décembre) :

5 €

		QF CAF ou MSA	< 500	501/700	701/900	901/1100	1101/1300	1301/1500	1501/2000	>2001			
Tarifs horaires	petit déjeuner et goûter pour l'accueil périscolaire	toutes communes	0,55 €								Calcul forfaitaire de la prestation, en fonction de l'inscription de votre enfant:		
	périscolaire	toutes communes	1,92 €	1,96 €	2,04 €	2,08 €	2,12 €	2,16 €	2,20 €	2,24 €	Une journée avec repas	de 9h00 à 17h00	Base de facturation 8 heures
	péricentre, mercredis et vacances scolaires (petit déjeuner, repas et gouter compris)	Bellevigny	1,02 €	1,32 €	1,65 €	2,01 €	2,21 €	2,41 €	2,44 €	2,47 €	Une demi-journée avec repas	de 9h00 à 14h00 ou de 12h00 à 17h00	Base de facturation 5 heures
		Autres communes	1,82 €	2,19 €	2,63 €	2,78 €	3,01 €	3,21 €	3,24 €	3,27 €	Une demi-journée sans repas	de 9h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00	Base de facturation 3 heures

A NOTER : en accueil périscolaire, pour l'accueil du soir, la première demi-heure n'est pas fractionnable et le goûter est systématiquement facturé.
en accueil péricentre et périscolaire, tout quart d'heure commencé est dû.

Exemples :

Situation 1 :

Vous habitez Bellevigny, votre Quotient Familial est de 824,
vous avez inscrit votre enfant à la journée,
montant de la prestation : 1,65€ x 8 heures, soit: 13,20€

Situation 2 :

Vous habitez Bellevigny, votre Quotient Familial est de 1452
vous avez inscrit votre enfant à la journée, il est arrivé à 8h20 :
soit 0h45 de présence
montant de prestation : $(2,41 \times 8) + (2,41 \times 0,75) = 21,06€$

Situation 3 :

Votre QF est de 1253,
Votre enfant reste jusqu'à 18h10 un soir en accueil périscolaire.
soit 1h45 de présence
montant de la prestation : $0,55 + (2,12 \times 1,75) = 4,26€$

Pénalités:

Inscription hors délai	2 €
Annulation hors délai	une demi-heure pour l'accueil périscolaire
ou inscrit et non présent	une demi-journée avec repas pour mercredis et vacances
Retard le soir après 19h00	5€ par quart d'heure

Pour information :

SUBVENTIONS Mairie de Bellevigny
pour tous les QF: jusqu'à 1,40€ par heure de 9h00 à 17h00
pour tous les QF : 0,104€ par heure de péricentre et périscolaire matin ou soir
pour les QF<500 : en accueil de loisirs : 3,00€ par jour (CCAS Bellevigny)
SUBVENTIONS CAF ou MSA
Pour tous les quotients : 0,55€ par heure

Ces subventions sont versées directement à l'AJB.

